



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transport de marchandises

Question écrite n° 122939

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur le transport routier professionnel. Sont récemment entrées en application les nouvelles règles sociales relatives au transport routier professionnel. Cette nouvelle législation va rapprocher les pratiques des différents États membres, contribuera également à renforcer la sécurité routière, à promouvoir des conditions de concurrence équitables et à améliorer les conditions de travail des chauffeurs routiers. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître le contenu de ces nouvelles règles.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122939

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2007, page 4359